

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA

Réunion du 16 mai 2018 à Lauterbourg

Délibération n°05/2018 – Compte-rendu du Bureau du 20 avril 2018

Le Bureau prend acte des demandes de modification du Président et de M. Walter et approuve le compte rendu de la séance du 20 avril 2018.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

* *

Délibération n°06/2018 – L'avenir économique dans la Région trinationale du Rhin supérieur – les enjeux pour l'Eurodistrict PAMINA

Le Bureau prend acte de la présentation et remercie Monsieur René Ohlmann, Président de la Commission transfrontalière de la CCI Alsace Eurométropole à Strasbourg. Il demande à l'administration :

- d'élaborer un plan d'action Economie pour l'Eurodistrict PAMINA,
- d'organiser une rencontre avec le Président de la CCI Alsace Eurométropole afin de présenter le plan d'action mobilité PAMINA,
- d'intégrer les acteurs économiques dans le rapport qui est élaboré sur la révision du Traité de l'Elysée.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

*

Délibération n°07/2018 – Révision du Traité de l'Elysée : propositions de l'Eurodistrict

Sur proposition du Président, Le Bureau:

- Prend acte des propositions faites par l'administration de l'Eurodistrict en ce qui la révision du Traité de l'Elysée,
- Mandate l'administration de présenter le projet de rapport relatif aux propositions de l'Eurodistrict pour la séance de l'Assemblée du 8 juin 2018.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

* *

Délibération n°08/2018 – Avis de l'Eurodistrict sur le schéma régional de santé 2018-2028

Sur proposition du Président, le Bureau prend acte des propositions faites dans le cadre de la contribution au PRS (2018-2028), le Président ayant déjà adressé la contribution dans le cadre de la consultation publique close le 15 mai 2018.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

* *

Délibération n°09/2018 – Compte administratif et compte de gestion 2017

Sur proposition du Président, Le Bureau:

- approuve les chiffres du compte administratif du GECT pour 2017 ainsi que les chiffres du compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental ;
- décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 du GECT de manière suivante :
 - . pour la section de fonctionnement :
 - 82.236,30 € au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » du GECT
 - . pour la section d'investissement :
 - 20.146,74 € au chapitre 001 « Résultat d'investissement reporté » du GECT
- propose à l'Assemblée de délibérer sur cette base.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

* *

Délibération n°10/2018 – Budget Supplémentaire 2018 et DM1

Sur proposition du Président, le Bureau :

- approuve le projet de budget supplémentaire et de DM1 pour 2018 qui s'élève en dépenses et en recettes à 843.006,29 €,
- approuve le remboursement des indemnités relatives aux déplacements professionnels du personnel et des stagiaires (convention de plus de 2 mois) de l'Eurodistrict de la manière suivante :

. Fais de restauration : 15,25 € par repas

. Frais de nuitée : 60,00 € par nuit

. Indemnité kilométrique : 0,25 € par km

- propose à l'Assemblée de délibérer sur cette base.

ADOPTEE A L'UNANIMITE